

L'aigle royal dans les Hautes-Alpes

Les Hautes-Alpes, bout du monde préservé, est riche d'une nature généreuse aux multiples facettes dont l'Aigle royal constitue l'un des symboles.

Un grand rapace

Deux mètres d'envergure en moyenne, plus ou moins 4 kg (les femelles sont plus grandes), l'aigle royal est le plus grand rapace chasseur européen. Les aigles royaux ont le dessus de la tête jaune-doré. Chez l'adulte, le plumage brun est marqué de zones plus claires sous les ailes et à la racine de la queue ; les juvéniles sont brun-foncé presque noirs et portent des ocelles blanches sous les ailes et la racine de la queue blanche également.

C'est dans des conditions exceptionnelles ou près d'un oiseau captif que l'on peut constater la puissance des serres d'un aigle. Elles constituent les armes de ce redoutable prédateur tandis que le bec crochu n'est utilisé que pour dilacérer ses proies.

Un domaine vital immense

Monogame en général, les aigles royaux vivent en couple sur un vaste domaine vital (environ 5 000 hectares).

Le territoire est âprement défendu contre les intrus. Pour signaler leur présence les occupants se livrent à des démonstrations acrobatiques appelées « festons ». Parfois, des combats ont lieu qui peuvent aboutir à la mort de l'un des protagonistes.

Au cœur de ce territoire, une ou plusieurs zones de nidification abritent les nids (aires), constitués d'un enchevêtrement de branchages. Un seul sera utilisé pour la reproduction. Il pourra être de nouveau occupé les années suivantes ou être abandonné durant plusieurs décennies.

Un prédateur redoutable

Armé de serres puissantes, champion du vol dans toutes les conditions, l'aigle royal est un véritable chasseur. En dépit de légendes tenaces, les performances pourtant impressionnantes de ce rapace, ne lui permettent d'emporter que des proies n'excédant pas 3 ou 4 kilos. A la belle saison dans les Alpes, la marmotte constitue l'essentiel de son menu. Plus rarement, et dans des conditions particulières, il est capable de s'attaquer avec succès à de plus grosses victimes comme un chevreuil ou un jeune chamois. Il lui est alors impossible de les transporter. Il consomme très régulièrement des charognes, surtout en hiver. Exceptionnellement, il lui arrive de capturer une perdrix ou un tétras mais il préfère chasser les mammifères plus rentables d'un point de vue énergétique. Son mode de chasse est généralement basé sur l'effet de surprise. Il capture essentiellement ses proies au sol.

Il n'a pas droit à l'erreur. En France, la chasse à l'aigle ne concerne que très peu d'adeptes (les aigliers).

Un long cycle de reproduction

C'est en janvier que les aigles commencent à manifester les premiers signes annonçant la reproduction : ils « marquent » leur territoire. Le couple local se livre à des démonstrations aériennes clairement destinées à éconduire les intrus. C'est la période des accouplements qui sera suivie par la ponte de 2 œufs en général (fin mars). La couvaison dure un mois et demi. L'aiglon éclot début mai. A peine gros comme le poing et tout blanc, il est très vulnérable.

Fin juillet, le jeune quitte le nid. Ses parents vont l'entraîner avec eux pendant les semaines d'été avant de le chasser du territoire en fin d'automne pour qu'il entreprenne une nouvelle reproduction.

Des jeunes erratiques

Les jeunes aigles royaux, facilement reconnaissables à leurs cocardes blanches sous les ailes et à leur queue contrastée, vont errer plusieurs mois voire plusieurs années, avant de trouver à leur tour un territoire.

C'est un périlleux voyage à travers les Alpes et parfois au-delà.

Ils vont devoir se nourrir, affronter l'agressivité des adultes rencontrés, éviter de percuter les câbles aériens...

Cette période d'apprentissage et de découvertes est marquée par la disparition de nombreux individus.

Un jour, quelque part, un aiglon né dans les Hautes-Alpes trouvera un(e) partenaire sur un territoire et l'aventure se poursuivra...

Bénéficiant d'une protection intégrale, l'aigle royal est une espèce dont la population alpine est plutôt en bonne santé de nos jours.

L'information des usagers et les mesures de gestion mises en œuvre ne sont pas étrangères à cette évolution positive. Ce léger accroissement de la population profite à l'évidence aux massifs périphériques désertés, suite aux persécutions de l'espèce au cours des dernières décennies.